

Comité de développement et de sécurisation du réseau de pistes et sentiers

1^{re} réunion, le mardi 22 février 2011, à 10 h
Ateliers municipaux, salle 202, 100, rue d'Edmonton, 2^e étage

Sont présents :

	M ^{me} Jovette Babin, chef de division, Ville de Gatineau, Division de l'urbanisme des centres de services de Buckingham et Masson-Angers		M ^{me} Salima Hachachena, coordonnatrice, Ville de Gatineau, Division de l'urbanisme du centre de services de Hull
	M. Martin Beaulieu, coordonnateur en tourisme, Ville de Gatineau, Section de l'information et promotion du Service des communications	X	M. Carol Hébert, responsable – Section du transport, Ville de Gatineau, Service de l'urbanisme et du développement durable
X	M. Patrick Beauvais, gestionnaire des parcs du Lac-Bauchamp et Lac-Leamy par intérim, Ville de Gatineau, Division – Programmes, sports et plein air du Service loisirs, sports et développement des communautés	X	M ^{me} Johane Lavigne, coordonnatrice – Infrastructures, Ville de Gatineau, Division - Réseaux et aménagements urbains (Infrastructures) du Service des infrastructures
	M. Robert Bégin, ministère des Transports du Québec (MTQ)	X	M. François Lemay, responsable en aménagement récréatif et sportif, Ville de Gatineau, Division – Parcs et infrastructures récréatives du Service loisirs, sports et développement des communautés
	M. Pierre Brault, lieutenant, Ville de Gatineau, Division soutien opérationnel – Section communautaire du poste de police de Gatineau, secteur Hull, Service de police	X	M ^{me} Claudine Lévesque, inspecteur – relations avec la communauté et communication, Ville de Gatineau, Stratégie et soutien organisationnel – Division développement stratégique et soutien du Service de police
X	M ^{me} Émilie Breton, coordonnatrice en urbanisme, Ville de Gatineau, Division de l'urbanisme du centre de services d'Aylmer	X	M. Claude Martine, responsable – Circulation et sécurité routière, Ville de Gatineau, Division – Planification et services techniques (Circulation et sécurité routière) du Service des infrastructures
	M. Jean Charbonneau, Commission de la capitale nationale (CCN)		M. Réjean Martineau, chef de division - Habitation et développement urbain, Ville de Gatineau, Service de l'urbanisme et du développement durable
	M. Carl Clements, Kino-Québec	X	M. Luc Phillion, chef de division – Parcs et espaces verts, Ville de Gatineau, Service des travaux publics
X	M. Bertrand Daigneault, Président, Action vélo Outaouais	X	M. Fernando Pimentel, chef de division – Voirie, Ville de Gatineau, Service des travaux publics
X	M. Stéphane Drolet, analyste en architecture et urbanisme, Ville de Gatineau, Division de l'urbanisme du centre de services de Gatineau	X	M. Gaétan Provencher, Vélo-Route TransQuébec
X	M ^{me} Andrée East, agente, Ville de Gatineau, Division soutien opérationnel – Section communautaire du poste de police de Gatineau, secteur Hull, Service de police		M. Jean-Marc Purenne, URSLO

X	M ^{me} Geneviève Emery, coordonnatrice – Circulation et sécurité routière, Ville de Gatineau, Service des infrastructures	X	M. Martin Racine, responsable – Parcs et espaces verts, Ville de Gatineau, Service des travaux publics
X	M. Stéphane Émond, responsable – secteurs Hull et Aylmer, Ville de Gatineau, Division – Voirie du Service des travaux publics	X	M ^{me} Linda Trépanier, technicienne soutien aux comités, Ville de Gatineau, Section des commissions et comités du Service de l'urbanisme et du développement durable
X	M. Delfaro Gandji, chargé de projets au transport, Ville de Gatineau, Section du transport du Service de l'urbanisme et du développement durable		

Copies distribuées : aux participants
Mme Marie-Claude Martel, directrice, Service de l'urbanisme et du développement durable
M. Ghislain Deschênes, responsable de la Section des commissions et comités, Service de l'urbanisme et du développement durable

Compte rendu

1. Mot de bienvenue

On souhaite la bienvenue aux participants et on se présente à tour de rôle.

2. Présentation du but du comité

On fait un bref historique des comités des sentiers antérieurs. On mentionne, entre autres, qu'un comité sur le développement des sentiers récréatifs a reçu le mandat du conseil municipal de la Ville de Gatineau, en 2003, d'élaborer, entre autres, un plan quinquennal de développement des sentiers récréatifs. Ce comité a débuté ses activités le 20 février 2003 et la dernière rencontre a eu lieu le 1^{er} septembre 2005.

De plus, on rappelle qu'à la suite d'une noyade d'un jeune usager du sentier récréatif du ruisseau de la Brasserie, un Coroner avait été nommé pour analyser les circonstances de ce tragique accident. On explique qu'un rapport du Coroner a été déposé au conseil municipal et plusieurs recommandations ont été acceptées, notamment, une portant sur la mise en place d'un comité de travail sur la sécurité des sentiers récréatifs. Un groupe de travail a donc été mis sur pied dans le but de relever les endroits dangereux.

Le but de ce nouveau comité sera le développement des pistes et sentiers proposés et les rencontres pourraient avoir lieu tous les deux mois.

On se demande pourquoi le Service de police a été invité et en réponse à cette question, on passe au point 3 de l'ordre du jour et on laisse la parole à M^{me} Claudine Lévesque du Service de police.

Responsable

Carol
Hébert

Carol
Hébert

3. Présentation du Service de police

En raison de l'espace très restreint, il n'y a pas de présentation, mais on relate certains faits.

On mentionne que l'agente Andrée East a parcouru toutes les pistes cyclables l'été passé, soit un total de 2 150 km et on souligne les différents points suivants :

- Il y a seulement 2 policiers patrouilleurs à vélo pour tout le territoire de la grande ville de Gatineau.
- Au mois de mai, on fait de la prévention dans les écoles afin de leur apprendre à utiliser les sentiers.
- On fait de la prévention de juin à août.
- On participe à des fêtes de quartiers et autres afin d'assurer la visibilité et la sécurité sur les sites.
- On a une approche communautaire. On est en partenariat avec l'organisme « le Bras », en ce qui concerne la prostitution homme/homme ou homme/femme sur les sentiers. On a passé par cet organisme afin de les informer à quoi ils s'exposaient.
- La piste qui borde le boulevard La Vérendrye n'est pas recommandable.
- Près du pont Jacques-Cartier, c'est très dangereux. Il manque des planches, plus précisément en arrière du couvent des Servantes de Jésus-Marie.
- Il n'y a pas beaucoup de point d'eau pour se rafraîchir.
- Il n'y a pas beaucoup de poubelle. Sur le ruisseau de la Brasserie, elle est toujours pleine. Elles ne sont pas vidées souvent.
- Dans le secteur de Buckingham, il a beaucoup de morceaux de pistes ou voies cyclables.
- Il faut penser avoir des accès aux pistes pour les policiers.
- Il faudrait améliorer au niveau des pistes cyclables, les enseignes. L'affichage avec système de couleur indiquant le nombre de kilomètres qu'il reste à faire avant de se rendre à un endroit déterminé est recommandé.
- La traverse qui relie le boulevard Alexandre-Taché à la rue Gamelin serait à améliorer.
- En ce qui a trait aux règlements à respecter sur les pistes cyclables, les piétons ne se sentent pas concernés. Les infractions les plus souvent constatées sur les pistes cyclables sont :
 - Marcher à contre sens.
 - Marcher en groupe sur toute la largeur de la piste.
 - Marcher avec un chien en laisse ou marcher avec un chien avec des patins à roulettes.

- Dépassement sans avertissement.
- Gens qui arrêtent en plein milieu de la piste à vélo, en mettant leur vélo tout croche.
- On mentionne certaines problématiques concernant la signalisation, soit :
 - Sur le pont Lady Aberdeen, c'est très étroit. C'est large comme un trottoir. On demande aux gens de débarquer du vélo et ils ne sont pas contents. Est-ce que l'affiche devrait être enlevée? On informe les participants que la piste a été élargie au maximum. La signalisation par le ministère des Transports du Québec (MTQ) a été mise en place à titre de prévention. C'est la route verte donc on ne peut pas enlever la signalisation.
 - Lorsqu'on s'en va vers le boulevard de la Carrière Nord, au sud du boulevard Saint-Joseph, les cyclistes attendent le feu pour piéton avant de passer. Le feu de piéton ne fonctionne pas bien.
 - Bassin du Casino : La clôture est toujours coupée et c'est très dangereux. Elle a été réparée, mais elle a été coupée de nouveau et la Ville ne veut plus la réparer.
- On mentionne certaines réalisations, soit :
 - Projet guidon : Vise à retrouver les vélos le plus possible. Ils ont fait le tour des « pawnshops ».
 - On a avisé approximativement 256 piétons et 266 vélos et on a intercepté 386 véhicules.
 - Le mandat premier du Service de police est d'assurer la sécurité et on rencontre 39 groupes d'élèves.
 - Chaque mois on a donné des thèmes et on a remarqué qu'il y a beaucoup de gens qui ne savent pas comment circuler en ville en vélo.
 - Les piétons qui traversent hors intersection sont en infraction. On fait beaucoup de prévention au niveau des piétons et cyclistes à des intersections.
- On souligne qu'on voudrait développer le site Web du Service de police, mais on manque de ressources.

On mentionne que le site web d'Action vélo Outaouais/Action vélo boulot pourrait partir tranquillement. On pourrait y retrouver des informations de plusieurs intervenants, tels que le Service de police, la Société de transport de l'Outaouais, la Ville de Gatineau, etc. Si chacun s'y met un peu, on pourrait avoir une page Web et dès le mois d'avril 2011, on pourrait mettre chacun dans nos sites, nos liens. On ajoute que la Ville d'Ottawa va commencer à mettre de l'information sur les pistes cyclables sur son site Web.
- On indique qu'un rapport interne du Service de police sera transmis à Carol Hébert afin qu'il puisse le transmettre à tous les participants.

Les commentaires suivants sont apportés par les participants :

- On informe que la Commission de la capitale nationale (CCN) va sortir une politique sur les scooters électriques :
 - Bicyclette assistée : Ne va pas plus de 30 km/h sur un terrain plat et ne fait pas de bruit. Port du casque obligatoire.
 - Scooter électrique : Difficile de faire la différence. Il est plus rapide que 30 km/h.
- Montréal veut faire une consultation publique « Partageons les pistes » et il serait intéressant de commencer à faire circuler l'information.
- On mentionne qu'il manque de communication entre Vélo service et la Ville. Vélo service possède beaucoup d'information.
- On demande à recevoir une liste de numéros de téléphone avec le nom des personnes responsables, surtout au niveau de la sécurité.

On termine, en mentionnant qu'on veut rendre sécuritaires les pistes cyclables, les eaux, les rivières et les lacs.

4. Les coupes types (dessin normalisé)

On présente les plans suivants qui ont été transmis lors de la convocation :

- Plans de coupes de rue avec piste cyclable sur chaussée, datés de décembre 2011 et intitulés :
 - « Collectrice secondaire avec sentier récréatif sur chaussée, emprise de 20,4 mètres », numéro GR-4 modifié
 - « Collectrice principale avec trottoir décalé, sentier récréatif sur chaussée et emprise de 24 mètres », numéro GR-09 modifié
 - « Artère secondaire avec trottoirs, piste cyclable sur chaussée - Emprise de 24 mètres », numéro GR-10 modifié
 - « Artère principale avec trottoir - Sentier récréatif sur chaussée et emprise de 31 mètres », numéro GR-12 modifié

5. Gestion des demandes de construction

On mentionne qu'à l'interne, il faudrait qu'on puisse voir les sentiers dans des projets de construction (piste multifonction) ou parcs qui se greffent à nos sentiers. En ce moment, on ne peut les voir.

En ce qui concerne la disponibilité des cartes avec des longueurs, on indique que des relevés ont été effectués avec le GPS et qu'il ne reste qu'à mettre la carte à jour. On souligne qu'il faudrait transmettre à tous les participants, la dernière version de la carte en format .pdf afin d'obtenir des commentaires, et ce, le plus tôt possible.

Carol
Hébert

Claude
Martine et
Carol
Hébert

On informe les participants des nouveaux tronçons projetés, soit :

- Voie cyclable sur le pont Major, en direction ouest et est, pour aller rejoindre l'autoroute 315.
- Sentier des fées, entre la rue de l'Atmosphère et le boulevard des Grives, longeant le ruisseau des fées. Si possible, ce sentier sera terminé cette année, sinon, il le sera l'année prochaine.
- Avenue du Cheval-Blanc, du boulevard Maloney jusqu'à la voie ferrée, prévue en 2011.

Dans un avenir rapproché, on regarde :

- Sur la rue Belleau, entre le boulevard Alexandre-Taché et l'Université du Québec en Outaouais (UQO).
- Boulevards de Lucerne/Moussette

6. Carte des pistes et sentiers

On présente le « Plan directeur des voies cyclables », daté du 14 juillet 2010 et transmis lors de la convocation. On explique que sur ce plan, le trait plein indique que c'est un sentier. Si ce n'est pas le cas, on demande d'en informer M. Carol Hébert. Quant au rond vert, on indique que ce sont des sentiers à prévoir à court terme.

Carte vs priorité :

On demande aux participants de vérifier ledit plan afin de savoir s'il y a des sentiers qui seraient souhaités ou s'il y a des sentiers qui sont identifiés à moyen ou court terme et qui ne devraient pas l'être et de nous transmettre une demande avec des justifications.

On mentionne également de nous informer, s'il manque des tronçons sur la carte. Le tronçon McConnell sera ajouté.

7. Les barrières pivotantes

Sujet reporté

8. Autres sujets

9. Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion n'est pas déterminée. Des solutions seront proposées, par M. Carol Hébert, afin de mettre en place des sous-comités.

Carol
Hébert

10. Clôture de la séance

La séance est levée à 11 h 30.

Préparé par : Linda Trépanier
Technicienne soutien aux comités
Section des commissions et comités

Approuvé par : Carol Hébert, ing.
Responsable de la Section du transport

Le 20 juillet 2011